

ARRETE DU MAIRE

LE MAIRE DE LA SOUTERRAINE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211.1 et suivants,

VU le Code de la Route et notamment les articles R44 et 225,

VU l'arrêté Ministériel du 24 Novembre 1967 sur la signalisation des routes, autoroutes, modifié et complété,

VU l'article R.610-5 du code pénal,

VU la demande présentée par la Commune de La Souterraine - Rue de l'Hermitage - 23300 LA SOUTERRAINE, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'organiser un défilé dans la ville; le samedi 06 mai 2017 de 13 h 30 à 16 h 30.

CONSIDERANT que toutes les mesures doivent être prises pour assurer la sécurité lors de cette manifestation.

ARRETE

Article 1 : La manifestation décrite dans la demande susvisée est autorisée sous respect des conditions suivantes.

Article 2 : Le samedi 06 mai 2017 de 13 h 30 à 16 h 30:

La circulation sera interdite : Rue de Lavaud, Rue Hyacinthe Montaudon, Rue de la Prison, Place du Marché, Boulevard Mestadier et Place d'Armes.

Les rues barrées seront les suivantes : Place Joachim Du Chalard, Rue des Fossés de la Font aux Moines, Rue de l'Esculape, Rue de Nogé, Rue Philippe Bridot et Boulevard Mestadier (à l'intersection avec la rue du Guichet).

Les déviations mises en place seront les suivantes :

Rue St Jacques → Rue de Bessereix.

Boulevard Mestadier → Place Bernhausen.

Rue de la Font aux Moines → Boulevard Mestadier.

Article 3 : Le stationnement sera interdit Place du Marché devant la pharmacie et l'agence immobilière.

Article 4 : Toute la signalisation réglementaire sera mise en place par l'association MVPB et sous sa responsabilité, conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 : Monsieur Le Commandant de la communauté de Brigade de Gendarmerie, et Monsieur Le Maire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le vingt avril deux mille dix-sept.

Destinataires :

- Monsieur Le Maire de La Souterraine,

- Monsieur Le Commandant de la communauté de Brigade de Gendarmerie de La Souterraine,

- Monsieur L'Adjudant-Chef commandant du Centre de Secours de La Souterraine.



Le Maire

Jean-François MUGUAY